LES CHALLENGES BN

MODALITÉS COMPLÈTES

Qui organise l'opération?

La société United Biscuits France SAS inscrite au RCS de Nantes n°856801519, au capital social de 20 000 000€ et dont le siège social se trouve 27 Route du Mortier Vannerie, 44120 Vertou (France) organise du 15/03/2024 au 31/08/2024 inclus, une opération proposant pour l'achat de deux (2) produits BN porteurs de l'offre dans les points de vente participants, une activité sportive parent/enfant offerte (une activité sportive équivaut à 1 pass adulte et 1 pass enfant). Cette offre est cumulable, non échangeable et sans limite, par exemple :

4 produits BN porteurs de l'offre achetés = 2 activités sportives parent/enfant offertes (soit 4 pass)

6 produits BN porteurs de l'offre achetés = 3 activités sportives parent/enfant offertes (soit 6 pass)

Vous voulez en profiter ? Voyons si les conditions sont réunies !

Si vous êtes une personne physique majeure et que vous résidez en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM COM mentionnés ci-dessous, vous pouvez jouer!

- Guadeloupe
- Guyane
- Martinique
- Réunion

Ci-après, le terme « partenaire(s) » regroupe tous les établissements dispensant les activités présentes dans l'opération.

Opération interdite aux membres du personnel de la société BN et sociétés partenaires de l'organisation du jeu, ainsi qu'aux membres proches de la famille des organisateurs.

Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours chez l'établissement partenaire (y compris les tarifs de comité d'entreprise). Pour chaque passage en caisse dans un établissement partenaire, il ne sera accepté qu'un maximum de 2 pass quotidien par famille ou groupe de visiteurs. Si vous avez acheté plus de produits porteurs de l'offre et que vous avez l'occasion d'obtenir 4 pass ou plus, profitez-en pour découvrir nos autres partenaires!

Vous êtes prêt à participer ? Il ne vous reste plus qu'à suivre ces quelques indications :

- 1. Pour commencer, rendez-vous dans un magasin et achetez simultanément 2 produits BN porteurs de l'offre entre le 15/03/2024 au 31/08/2024 inclus. Surtout, n'oubliez pas de conserver votre ticket de caisse (physique ou dématérialisé).
- 2. Rendez-vous vite sur le site de l'opération <u>les-challenges-bn.fr</u> avant le 15/12/2024 à 23:59 pour ne pas manquer votre chance. Remplissez le formulaire (nom, prénom et adresse mail) et téléchargez votre preuve d'achat en ayant entouré les produits achetés et en faisant apparaître votre date d'achat (si le ticket est trop long, vous pouvez le plier pour faire figurer les informations). Puis, prenez connaissance des partenaires sur la carte de France interactive. Choisissez votre partenaire et validez.

- 3. Si votre participation est conforme, vous recevrez (sous 96h ouvrées maximum) vos pass à l'adresse email indiquée. Il vous suffit ensuite de les imprimer et de suivre les informations présentes sur les pass pour bénéficier de votre offre.

 Pour les activités phygitales, le mail contiendra un code à activer sur le site du partenaire afin de pouvoir profiter de votre activité.
- 4. Enfin, rendez-vous chez le partenaire choisi avant le 21/12/2024 muni de votre pass. Pour toute question ou prise de rendez-vous éventuelle chez le partenaire choisi, et afin de préparer au mieux votre visite, vous pouvez contacter le prestataire par e-mail ou téléphone. Quelques remarques importantes à ne pas négliger :

N'oubliez pas de vérifier auprès de lui ses disponibilités (horaires, fermetures annuelles ou exceptionnelles...), ainsi que ses conditions particulières avant de vous y rendre. Il est à noter que l'âge limite pour le pass « enfant » est susceptible varier selon le partenaire choisi.

Tâchez d'être le plus lisible et complet possible lors du renseignement de vos informations personnelles sur le formulaire de participation en ayant entouré les produits achetés sur votre ticket de caisse et en faisant apparaître votre date d'achat (si le ticket est trop long, vous pouvez le plier pour faire figurer les informations). Aussi, ne falsifiez aucune information et veillez à bien respecter les dates et conditions de l'opération. Dans le cas inverse, votre demande sera malheureusement considérée comme invalide et ne pourra être traitée.

Participation frauduleuse

Petit rappel sur ce qui est ou s'apparente à de la fraude : tout procédé de participation qui ne serait pas conforme aux présentes modalités. Respectons ensemble les règles. Pour faire de cette opération un projet sûr pour tous les participants, la Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation, d'éliminer et/ou de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de la participation à l'offre (notamment fausse déclaration d'identité, participation par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées et plus généralement par tous moyens frauduleux).

Que fait-on de vos données personnelles ?

L'adresse mail renseignée est utilisée uniquement dans le cadre de l'opération. Les données recueillies seront intégralement supprimées 3 semaines après la fin de l'opération, soit le 20/01/2025. Pour toute demande de suppression de données personnelles, vous pouvez envoyer un mail à contact@leschallenges-bn.fr avec l'adresse mail depuis laquelle vous avez participé à l'opération, nous nous engageons à supprimer vos données dans un délai de 4 jours ouvrés maximum.

Une question

Si vous avez besoin d'un renseignement ou d'un conseil, vous avez la possibilité de contacter la conciergerie dédiée à l'opération : <u>contact@les-challenges-bn.fr.</u> Vous disposez d'un délai de deux (2) semaines après la clôture de l'offre pour nous les faire remonter. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre sous 4 jours ouvrés maximum pour que votre expérience se déroule au mieux.

Quid de la responsabilité?

Cher consommateur, sachez que la société United Biscuits France SAS ainsi que ses prestataires ne seront en aucun cas tenus responsables des incidents qui pourraient survenir du fait de la prestation offerte.

Seuls les établissements partenaires sont responsables de la bonne exécution de la prestation, et ces derniers se réservent le droit d'imposer des conditions particulières quant à l'utilisation des pass.

La société United Biscuits France SAS s'efforce de collaborer avec des partenaires de qualité. Toutefois United Biscuits France SAS décline toute responsabilité et n'est pas partie contractante pour d'éventuels différends entre le bénéficiaire des pass et le partenaire ainsi que pour d'éventuels accidentssurvenant lors de l'activité.

Cette opération et les présentes modalités sont soumises à la loi française.